



05 décembre 2017

Les agents de l'énergie en grève le 7 décembre

Malgré la mobilisation significative des agents de la branche professionnelle des Industries Electriques et Gazières, les employeurs de la branche professionnelle des IEG se limitent à une augmentation de 0,2% du Salaire National de Base pour 2018. Après le gel du même SNB en 2017, force est de constater que la provocation reste la ligne de conduite tenue par les employeurs.

Jeudi 7 décembre, se tiendra une nouvelle réunion de négociations de branche sur le thème du pouvoir d'achat. Une réunion de négociations que la FNME-CGT placera sous contrôle pour faire pression sur les employeurs.

La FNME-CGT propose aux agents de poursuivre leur mobilisation, dans les suites du 30 novembre, en se mettant en grève avec reprise en main de leurs outils de travail afin de manifester leur mécontentement vis-à-vis des employeurs.

Des employeurs qui :

- Contribuent au dépeçage orchestré du service public de l'énergie ;
- Remettent en cause les droits statutaires et réglementaires, socle commun des agents actifs et inactifs ;
- Organisent la mise à mort de la branche professionnelle des Industries Electriques et Gazières ;
- Appliqueront les ordonnances Macron dans leurs entreprises.

La FNME-CGT appelle les agents actifs et inactifs à s'occuper de leurs droits individuels et collectifs statutaires et réglementaires.

Le 7 décembre, la FNME-CGT coordonnera les actions, décidées en assemblées générales avec les agents grévistes, de reprise en main des outils de travail pour gagner des avancées réelles sur les mesures salariales 2018.

CONTACT PRESSE

Hervé BEQUET 06 09 68 54 94
hbequet@fnme-cgt.fr

FNME CGT

263 rue de Paris 93000 Montreuil
Tél. : 01 55 82 78 00

► fnme-cgt.fr

